

Sécurité

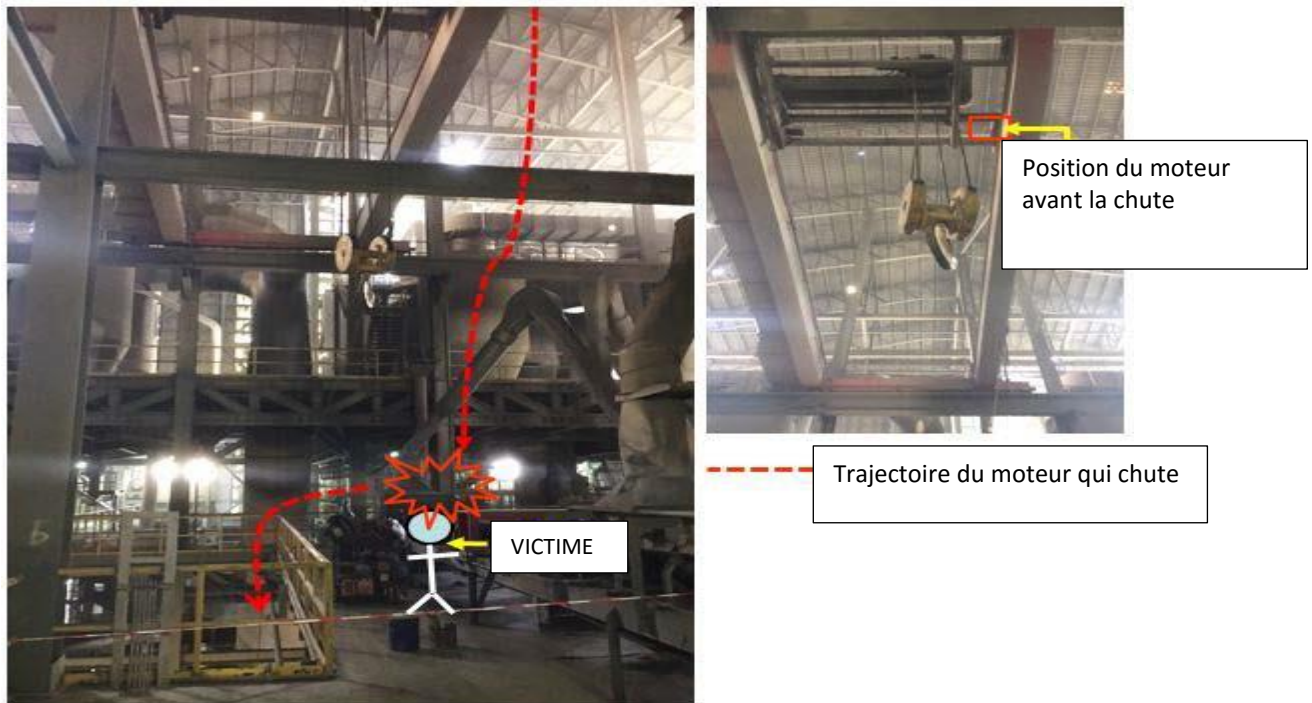
Retour d'expérience

CHUTE D'OBJETS MAL FIXÉS : DE L'ACCIDENT AU DÉCÈS

Photos Accident n°1 : Carter de protection de moteur qui se détache



Photos Accident n°2 : Moto réducteur de pont roulant qui se détache



DES ACCIDENTS

Contexte Déroulé	→	<u>1^e accident :</u> Recharge de l'ensacheuse en sac	<u>2^e accident :</u> Intervention sous un pont roulant
	→	Les bobines de sac sont positionnées à l'étage inférieur et sont levées par palan. L'opérateur guide la bobine avec la main et le carter du palan (4.7kg) situé au-dessus fait une chute de 3m et tombe sur son bras	Lors d'une opération à l'atelier broyeur, l'opérateur reçoit sur la tête un motoréducteur électrique tombé du pont roulant à 9m de haut
Conséquences	→	Contusion à l'avant-bras avec reprise sur un poste aménagé	Décès

POURQUOI CES ACCIDENTS ?

<u>1^e accident :</u> → palan contrôlé mais aucun signalement de la part du vérificateur sur les boulons manquants → Non vérification lors du contrôle périodique de la bonne présence des éléments de fixation.	<u>2^e accident :</u> → inspection périodique tardive du pont roulant → nature des contrôles incomplète
--	---

COMMENT EVITER CES ACCIDENTS ?

- Inspecter rigoureusement tous les sites avec risque de chute d'objets, vérifier périodiquement les équipements en hauteur qui peuvent tout ou partie chuter (présence de toutes les tiges de fixation, non détérioration des structures de soutien etc.)
- Revoir le contenu et la fréquence des vérifications périodiques prévues dans les cahiers des charges, en tenant compte des conditions d'environnement et d'utilisation des équipements
- Les machines et équipements de travail doivent être consignés en zone sécurisée en cas de dépassement de la date d'inspection périodique
- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs et la formation de pontier-élingueur